

Découverte de l'état romain de la Fontaine Chaude de Dax

Elaborée au lendemain des premiers sondages précédant la restauration du monument de la Fontaine Chaude, soit bien avant l'achèvement de ces travaux et de l'intervention archéologique, notre étude ne constitue qu'une première mise au point des résultats obtenus au printemps de 1976 (février - mars - avril) ; il convenait cependant de rendre compte rapidement de ces résultats qui renouvellent sérieusement l'histoire de la Fontaine Chaude (1).

TRADITIONS, TÉMOIGNAGES ARCHÉOLOGIQUES ET ARCHIVES

Si la portion des remparts conservée au nord-est du noyau urbain de Dax, et dont l'élévation a été totalement ou partiellement refaite, remonte incontestablement aux temps gallo-romains, il est un autre monument dacquois auquel l'usage local attribue volontiers une origine romaine : c'est celui de la Fontaine de la Nèhe, ou Fontaine Chaude, qui fait, à juste titre et depuis longtemps, l'orgueil et la célébrité de la ville, puisqu'à l'attrait d'une curiosité naturelle rare (2) s'ajoute une industrie thermale originale et prospère.

Mais, de même que l'aimable tradition locale sur la cure qu'aurait faite à Dax Julie, fille d'Auguste, en l'an 27 avant notre ère, ne procède d'aucune source écrite et n'appartient qu'à la légende, de même l'antiquité prétendue de l'ac-

(1) Nous tenons à exprimer notre gratitude à M. le Maire de Dax et à M. Laborde, directeur des Services techniques de la Ville, qui ont largement facilité le déroulement de ces recherches, menées dans le cadre des travaux de restauration dirigés par M. Corouge, architecte en chef du Service des Monuments historiques. Nous devons une reconnaissance toute particulière à M. Clément, directeur honoraire de la Régie des Eaux de Dax, qui a bien voulu nous laisser largement profiter des observations faites au cours de sa carrière dacquoise.

(2) Car illustrée ici par la fixation des fameuses algues bleues ou cyanophycées.

tuel bâtiment de la Fontaine Chaude ne repose-t-elle sur aucun fondement, et pour cause : un article encore récent rappelle que la première pierre de l'édifice à portique de style toscan visible aujourd'hui, fut posée le 1^{er} septembre 1814 par le préfet de Carrère et le maire Charles de Lonné (3). Si l'œil attentif dénote dans cette architecture de multiples réparations et de singulières anomalies, qui font que l'on s'interroge sur l'unité de la construction (par exemple, retours d'angle proéminents de la corniche du portique), il ne relève néanmoins, dans les matériaux et dans la technique, aucun indice dénonçant l'antiquité, aucun remploi en provenance d'un quelconque monument gallo-romain. Autre argument : l'édifice est construit en pierre blanche de Bidache, laquelle n'a été utilisée que très tardivement, en raison de son extrême dureté ; on remarque en effet dans la région qu'elle n'a pas été employée à l'époque romaine, et le résultat des fouilles vient à l'appui de cette constatation.

Il n'est donc pas exagéré de dire qu'avant la mise en œuvre, dans le courant de février 1976, de l'important chantier de consolidation et de restauration du bâtiment, nous ne possédions aucun témoignage matériel ou écrit sur l'existence d'une construction de type romain à cet endroit précis. Quant à l'aspect, l'emplacement même de la fontaine et l'aménagement probable de son site naturel à l'époque romaine, nous n'en savions rien. Ceci étant, on pouvait toujours supposer que l'édifice actuel utilisait pour fondations des structures antiques enfouies et oubliées (4). Des découvertes anciennes attestent en effet l'implantation, dans ce quartier, de constructions de caractère manifestement gallo-romain, mises au jour par des travaux d'urbanisme effectués à la fin du siècle dernier, aux alentours de la Fontaine Chaude ; suivis, notamment, par Taillebois (5), ils ont fait apparaître les restes importants de plusieurs établissements de bains, ce qui fait bien remonter à l'époque romaine la vocation thermale de ce secteur. S'ils n'ont pu que confirmer le passage, à une vingtaine de mètres au sud de la Fontaine, d'un mur antique exceptionnellement large arrêtant les infiltrations d'eau et

(3) Michel DRUHEN. Les reliques de la Fontaine Chaude, dans *Bull. Soc. Borda*, 1967, p. 159-166, et particulièrement p. 163.

(4) Voir par ex. A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 4^e partie, 2, p. 415. Grenier date à tort l'actuel monument du xv^e siècle.

(5) TAILLEBOIS, dans *Bull. Soc. Borda*, 1884, p. LXXX LXXXIX, et 1887, p. CI ; DUFOURCET, TAILLEBOIS, CAMIADE, *L'Aquitaine Historique et Monumentale*, I, Dax, 1890, p. 24.

assainissant le sous-sol, les sondages effectués plus récemment par R. Arambourou (6) ont néanmoins fourni un mobilier céramique intéressant, puisqu'on y trouve entre autres des fragments de sigillée sud-galique du 1^{er} siècle (7). Toutefois, sans reprendre le débat sur l'hypothétique cure d'Auguste à Dax (8), par laquelle ses partisans voudraient expliquer la mutation d'Aquae Tarbellicae en Aquae Augustae, nous constaterons seulement que les trop rares documents archéologiques livrés jusqu'ici par le sous-sol de la ville et parvenus jusqu'à nous, ne remontent pas à l'époque augustéenne. Bien entendu, leur rareté même et l'absence d'une réelle exploration archéologique dans les couches les plus anciennes de Dax antique interdisent toute conclusion prématurée.

Pour une époque plus récente, le XVI^e siècle, nos travaux ont bénéficié de l'existence d'un document d'archives, dont l'auteur André de la Serre, d'origine dacquoise, était avocat en la Cour du Parlement de Paris : en 1568, la source principale était enclose dans une vaste enceinte carrée (9). Par un système de canalisations, l'eau se rendait — fort tempérée — dans un large canal en pierre de taille où il était possible de nager. Quatre bains plus petits flanquaient un autre côté de la fontaine.

Enfin, dans le cadre précis de notre intervention, quelques pièces d'archives postérieures au XVI^e siècle ont eu une valeur indicative : il s'agit de trois anciens plans de Dax (10) : plan du Génie : 1600 à 1601 (?) ou 1614 ; plan de Classin : 1638 ; plan général de Dax trouvé au château : 1654 ou 1661 à 1671. Sur les trois documents, figure le bassin de la Fontaine Chaude, de plan vaguement rectangulaire, et dont l'orientation apparaît conforme à celle d'aujourd'hui. On y remarque aussi le canal d'écoulement qui déversait dans l'Adour le trop-plein de la Fontaine.

(6) R. ARAMBOUROU, Découvertes archéologiques à Dax, dans *Bull. Soc. Borda*, 1960, p. 357-361.

(7) F. MAYET, Céramique sigillée au Musée de Dax, dans *Actes du XXI^e Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest*, Bayonne, 1968.

(8) R. ETIENNE, Le voyage pyrénéen d'Auguste en 26-25 av. J.-C., dans *Annales du Midi*, LXIV, 1952, p. 5-14.

(9) DUFOURCET, TAILLEBOIS, CAMIADE, *L'Aquitaine Historique et Monumentale*, I, Dax, 1890, p. 73 ; GRENIER, *Manuel*, 4^e partie, 2, p. 415.

(10) DUFOURCET, TAILLEBOIS, CAMIADE, *L'Aquitaine...*, I, 3, pl. h.-t. dans *Les remparts de Dax et son vieux château-fort ; anciens plans de Dax*, p. 21-122.

MOTIFS DE L'INTERVENTION

Edifié en 1814, le bâtiment que nous connaissons apparaît comme un mur-clôture à arcades et portique d'ordre toscan, de plan presque rectangulaire (11). Fortement bétonnée et couverte d'un enduit étanche, la base du parement interne constituait la paroi d'un vaste bassin dont le fond était traité de même, et auquel on accédait principalement par les degrés situés au pied du portique.

Le pompage intensif abaissant trop sensiblement le niveau de la nappe d'eau, un nouveau bassin rectangulaire en béton fut construit en 1962 dans l'enceinte du premier, et le fossé ainsi créé entre les deux bassins fut remblayé de sable jaune pur.

Cependant, l'apparition, sur les murs, d'inquiétantes lézardes exigea, au début du printemps 1976, l'ouverture d'une campagne de sondages sous la direction de M. Corouge, architecte en chef du service des Monuments historiques, et en liaison avec M. J. Couprie, directeur régional des Antiquités historiques. C'est à l'occasion d'une première tranche de travaux portant sur le mur nord, que deux sondages archéologiques ont été réalisés (fig. 1). Les recherches se sont déroulées en plusieurs phases du 23 février au 6 Avril 1976, avec la participation de M. P. Régaldo, étudiant à l'Institut d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Bordeaux III, dirigé par le professeur J. Marcadé, et de M. A. Poli, collaborateur technique au service des Fouilles et Antiquités.

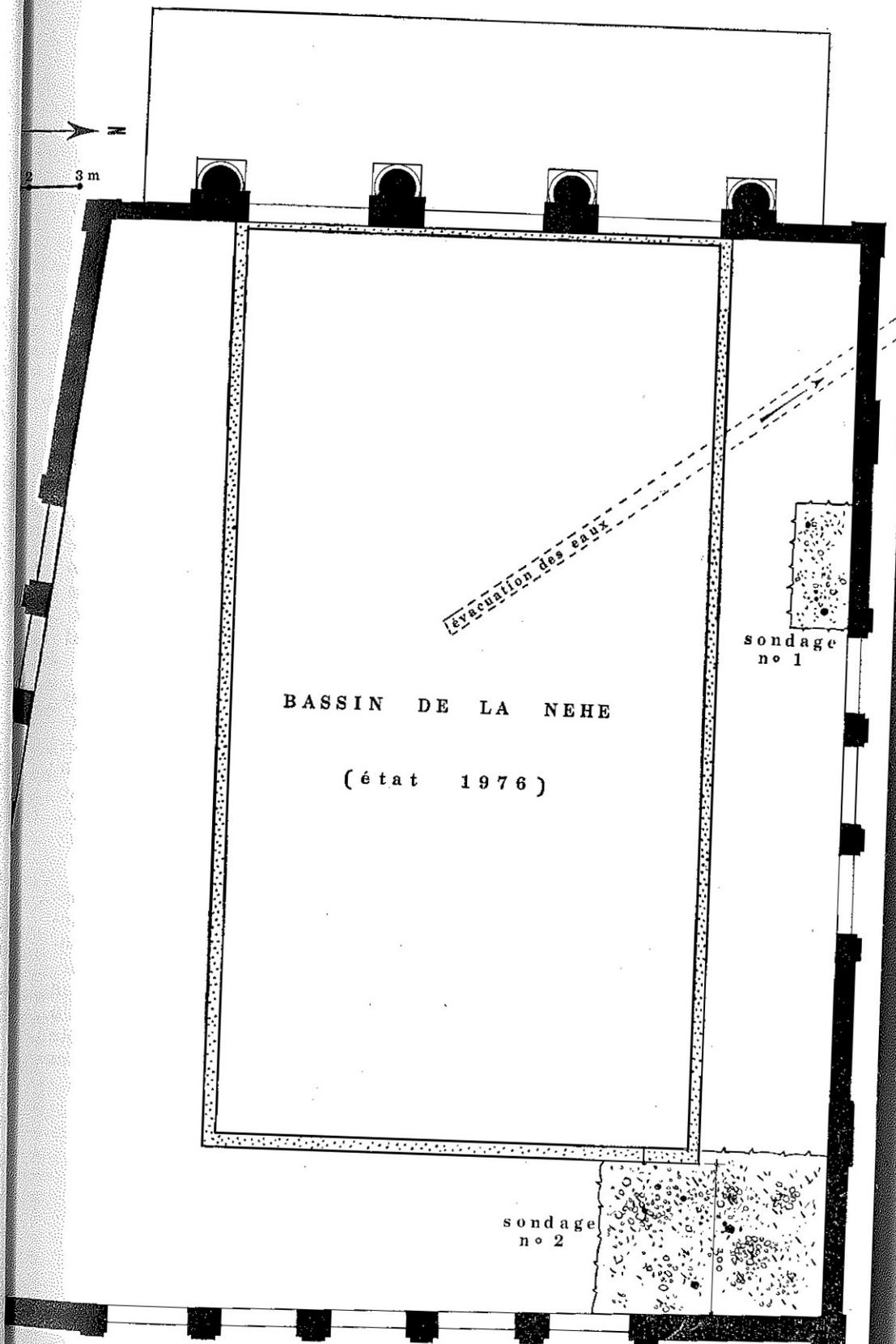
SONDAGE NORD-OUEST (N° 1)

23 février - 2 mars 1976. A 5 m de l'angle intérieur nord-ouest, au pied du mur nord. Dimensions : 2,40 m x 1,10 m (voir plan n° 1).

L'enlèvement du dallage et de l'épais remblai (1,20 m/1,40 m de sable) de 1962 redonnait l'aspect initial du bassin de 1814 (voir coupe n° 1) : sol et paroi recouverts d'une forte épaisseur de béton rose à revêtement de chaux grasse. Le décapage de ce béton a mis au jour, immédiatement sous lui, un alignement de dalles en pierre blanche de Bidache. Lon-

(11) L'allongement de l'angle sud-est représente une anomalie frappante et encore inexpiquée.

Fig. 1. — Dax. Fontaine Chaude. Plan général du monument actuel et localisation des deux sondages réalisés en 1976.



gues de plus d'un mètre, d'une largeur de 0,63 m, au-delà de laquelle se retrouvait le sol bétonné compact, elles longeaient le mur nord et s'ancraient précisément au niveau supérieur de sa fondation. Sous ce niveau, le remplissage de la tranchée de fondation provenait d'un dépotoir d'époque récente : terre noire et grasse, humide, nauséabonde, contenant en abondance des débris de constructions modernes, du charbon, des scories diverses, des déchets d'alimentation (os d'animaux de boucherie, os de volailles), de la céramique, dense, et dans laquelle on remarque quelques tessons de faïences qui ne peuvent remonter au-delà du XVIII^e ou XIX^e siècle. Épais d'une soixantaine de centimètres ce remblai couvre lui-même une couche d'argile plastique gris-bleu, parfaitement stérile.

Soigneusement bâtie, mais ouverte, à cet endroit, par une large brèche montante, la fondation repose sur un platelage de traverses en bois de pin, elles-mêmes établies sur un lit de madriers, couchés dans le sens du mur. Les traverses superposées sont solidement assemblées par de fortes chevilles métalliques. Un tronc couché et deux pieux devaient contribuer à la stabilité de la fondation (fig. 2 et 2 bis).

On ne doit donc pas rechercher l'origine des fissures dans un glissement de la fondation, mais plutôt dans le pourrissement et le tassement du platelage de bois. C'est une conséquence normale de l'assèchement partiel du sous-sol de la Fontaine Chaude. Le phénomène s'observe chaque fois qu'une fondation de bois, originellement prévue pour être immergée, se trouve accidentellement privée de son milieu de conservation équilibré.

Au terme de ce sondage s'impose une constatation formelle : aucun élément, soit du remplissage, soit de la construction ne peut être attribué à l'époque antique ou même médiévale. En bref, la fondation du mur nord, à cet endroit, et le comblement de sa tranchée appartiennent à l'édifice de 1814 et ne reprennent aucune autre structure antérieure sous-jacente. Un sondage de contrôle a été opéré ultérieurement de l'autre côté du mur, presque en vis-à-vis ; parallèles aux précédents, ses résultats confirment nos conclusions.

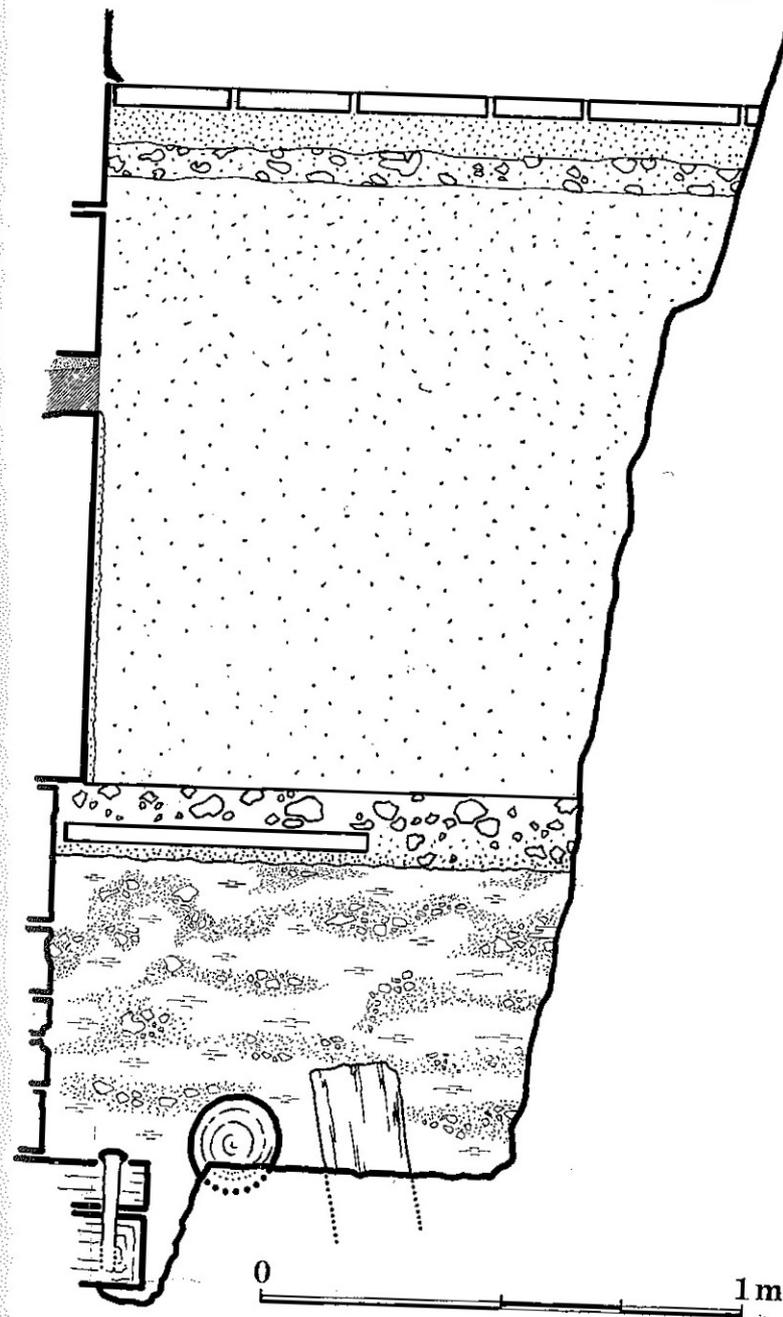


Fig. 2. Dax. Fontaine Chaude. Coupe du sondage n° 1

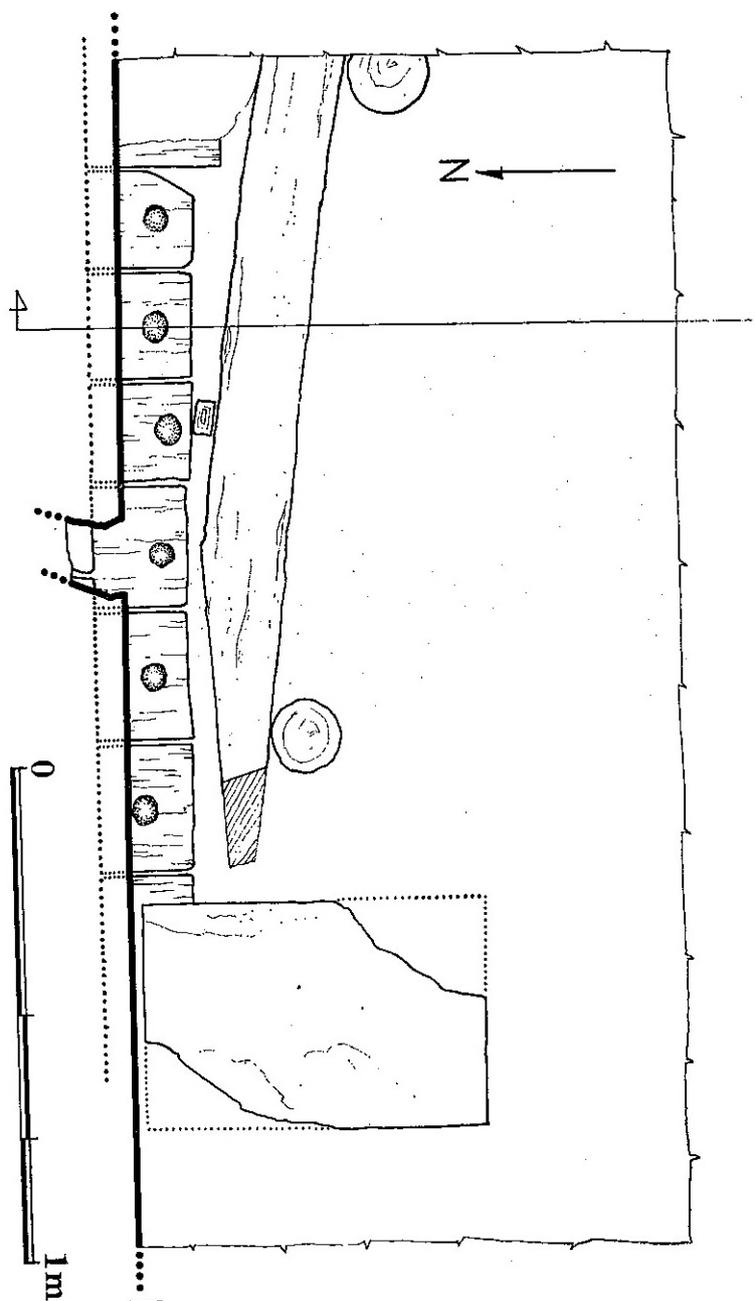


Fig. 2 bis. Dax. Fontaine Chaude. Plan du sondage n° 1

SONDAGE NORD-EST (N° 2) 22 mars 1976 - 2 avril 1976

Le deuxième sondage a été conduit dans l'angle nord-est du monument actuel, entre la paroi du bassin de 1962 et les murs de la construction de 1814 (plan n° 1). Les recherches se sont limitées à un espace de 4,50 m de longueur et de 3 m de largeur environ. Une profondeur de 4 m sous le niveau de dallage moderne a été atteinte dans la partie la plus basse du sondage.

Les vestiges d'une construction antique de caractère monumental ont été mis au jour dans cet espace étroit (fig. 3); il s'agit d'une portion de mur formée de grands blocs de calcaire tendre, posés à joint vif ou à peine séparés par une mince pellicule de sable. Ce mur paraît avoir été arasé dès l'époque antique, car il est surmonté par la base d'un second mur de facture également antique mais certainement beaucoup plus tardif (petit appareil et enduit de mortier rose); plus étroit, auquel il sert de fondation. A la fin du chantier, un décapage de surface a permis d'entrevoir le prolongement de ce second mur au-delà du côté nord de l'édifice actuel. On ignore tout de son extrémité méridionale, brisée, et le massif de maçonnerie de plan angulaire qui vient s'accoler à sa paroi occidentale doit être considéré, pour des raisons d'ordre stratigraphique, comme d'une époque bien postérieure. La présence de cet exhaussement a empêché de connaître la largeur exacte des grands blocs calcaires composant la construction, mais leur longueur suffit à donner une idée de la qualité et de la masse du monument : le plus grand bloc de l'assise supérieure, dont l'une des extrémités se trouve engagée sous la construction de 1814, atteint 1,90 m de longueur dans la partie visible.

La face nord-est de ce mur puissant était difficilement accessible, mais elle a cependant pu être suffisamment dégagée pour que ses caractéristiques principales soient connues : l'élévation conservée atteint environ 2,15 m en quatre assises superposées dont la hauteur varie de 0,49 m à 0,59 m, ce qui confirme le caractère monumental de l'édifice (fig. 4). Mais au lieu du parement soigné que l'on attendait, c'est un assemblage de blocs disposés très irrégulièrement qui a été découvert. Cet apparent désordre semble obéir à la volonté bien délibérée des bâtisseurs, qui ont décalé les assises, en les élargissant simultanément vers le bas. C'est ainsi que l'on passe d'une épaisseur moyenne de 0,95 m au sommet du mur à une épaisseur de 1,60 m à la base. Cette

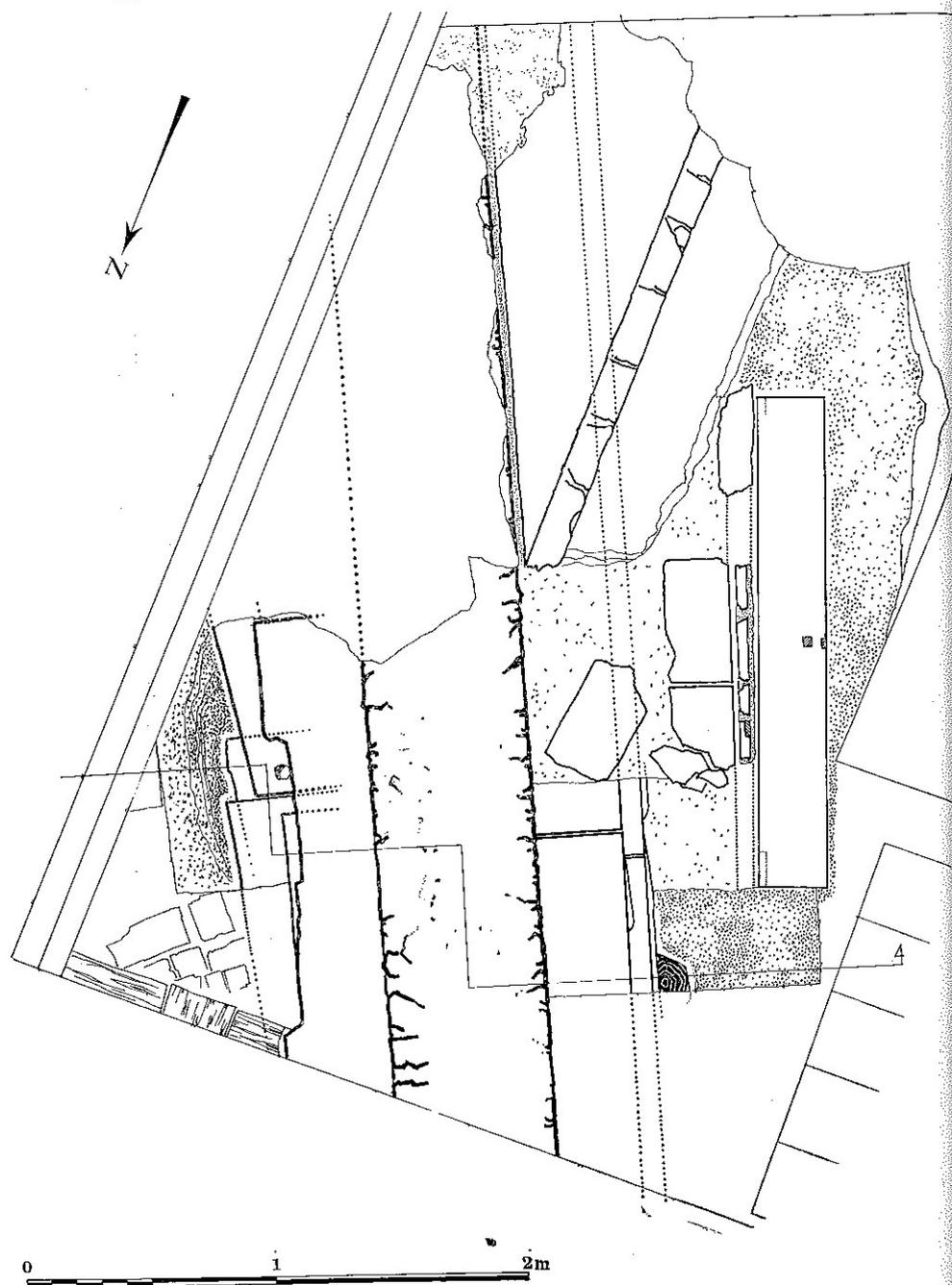


Fig. 3 Dax. Fontaine Chaude. Plan du sondage n° 2

technique peut être considérée comme l'un des traits majeurs de la construction, dont elle dénonce la fonction de mur de soutènement. Cette fonction explique en outre l'irrégularité même du parement qui n'avait aucun rôle esthétique à jouer, puisqu'il était recouvert par les terres d'un remblai, qui se trouvait d'autant mieux retenu par la muraille que les aspérités y étaient plus accusées. La fouille a montré qu'un remblai artificiel d'argile grise et de boue complètement stérile venait s'appliquer contre la muraille de soutènement. Il était directement recouvert par les couches de matériaux de comblement de la tranchée de fondation de l'enceinte à claire-voie de 1814 (déchet de pierre, tuiles concassées, terre d'apport, tessons de poterie, etc.), si bien qu'on ne dispose d'aucun élément archéologique permettant de restituer le niveau du sol de circulation que le remblai antique devait supporter. On peut cependant imaginer qu'il ne pouvait guère se trouver à plus d'une assise de hauteur supplémentaire et qu'il pouvait former une véritable terrasse venant s'appuyer contre l'ouvrage de soutènement.

L'autre face du mur, au sud-ouest, est au contraire parfaitement unie et recouverte, dans sa moitié supérieure, d'une couche de concrétions absolument semblable à celle qui a été retrouvée sur les parois du bassin de 1814, où l'eau thermale l'avait déposée. Elle présente dans sa partie verticale un léger fruit, tandis que le bas du mur s'élargit par un bandeau faisant office de contrefort (larg. : 0,33 m), puis par un léger ressaut semblant correspondre au niveau de la dernière assise. La base du mur n'a pu être atteinte qu'en un point, mais on a pu observer qu'à cet emplacement la fondation était assurée au moyen d'un pieu de bois de fort diamètre (de l'ordre d'une trentaine de centimètres, vraisemblablement) ; on peut supposer, sans grand risque d'erreur, que c'est la technique adoptée pour fonder l'ensemble de la construction. On la retrouve constamment employée à l'époque gallo-romaine dans les terrains marécageux, par exemple à Bordeaux, dans la fondation du rempart du *castrum* (12), ou dans celle des entrepôts du Haut-Empire, récemment mis au jour dans le quartier de Saint-Christoly (13). Le mode de construction adopté pour cette face du mur (fruit léger et

(12) J. COUPRY, Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine, *Gallia*, XXIII, 1965-2, p 413-415.

(13) J. COUPRY, Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine, *Gallia*, 33, 1975 - 2, p 461-465, en particulier p 461.

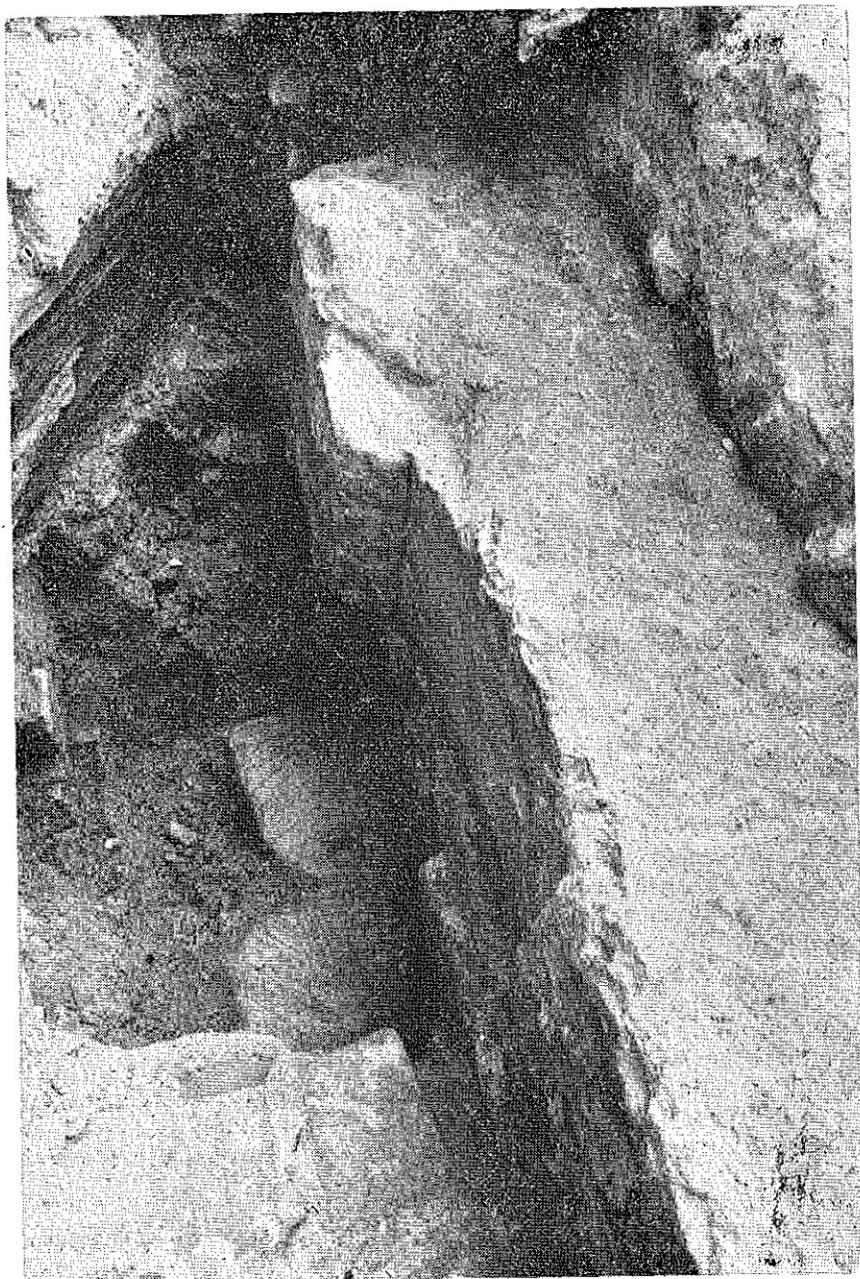


Fig. 4. Dax. Fontaine Chaude. Sondage n° 2. Assises de grand appareil de la face nord-est du mur antique.

contrefort) confirme sa fonction de soutènement, déjà indiquée par les caractéristiques de la paroi nord-est. Quant à la couche de concrétions, elle incite à voir en cette paroi unie aux blocs très soigneusement assemblés, celle d'un bassin. L'étude stratigraphique du sondage a largement consolidé cette hypothèse.

A la différence du remblai homogène et stérile, situé au nord-est du mur antique, celui qui a pu être étudié au sud-ouest comportait des strates nombreuses et complexes. Six couches archéologiques et quatre sols ont pu être distingués (fig. 5). Ce sont, en partant du fond du sondage, les suivants :

Couche I : Cailloutis, mêlé de débris organiques, de sable et d'argile, formant une couche compacte, très fortement damée. Dans cette strate se trouve pris le pieu de bois (en noir, sur la coupe) appartenant à la fondation du mur. Le cailloutis vient s'appliquer contre le bois, qui paraît avoir été mis en place le premier. Aucun tesson de céramique. Epaisseur moyenne de cette couche : au moins 15 cm.

Sol n° 1 : Constitué par un mince dépôt de sable, dû aux matériaux en suspension dans l'eau de la source, ce sol représente simplement la surface de la couche n° 1, sans qu'on puisse dire qu'il s'agit d'un sol véritablement construit. Son niveau correspond exactement à la base du mur antique en gros appareil ; sans doute faut-il y voir le fond primitif du bassin gallo-romain.

Couche II : Dépôt alluvionnaire de sable en nappes grises, plus ou moins foncées, veinées de blanc. Ce sable, presque pulvérulent, doit provenir des couches géologiques et alluvionnaires traversées par l'eau chaude dans son parcours souterrain. Ramenées en surface, les particules en suspension dans l'eau semblent s'être déposées par sédimentation en formant des strates régulières, qui ont progressivement envasé le bassin antique. D'autre part, ainsi qu'il est naturel dans les phénomènes de geyser, la force de l'eau jaillissante a refoulé ces matériaux contre les parois du bassin, où ils présentent la plus forte épaisseur, suggérant l'existence d'une sorte de cratère, dont la source devait occuper le centre. La déclivité des couches est parfaitement visible sur la coupe du terrain perpendiculaire au mur antique (voir fig. 6). Un fragment de meule, quelques moellons et débris de *tegulae* se trouvaient pris dans ce remblai naturel. Il a livré également, outre un petit fragment de peigne en os, de très nombreuses baguettes de bois

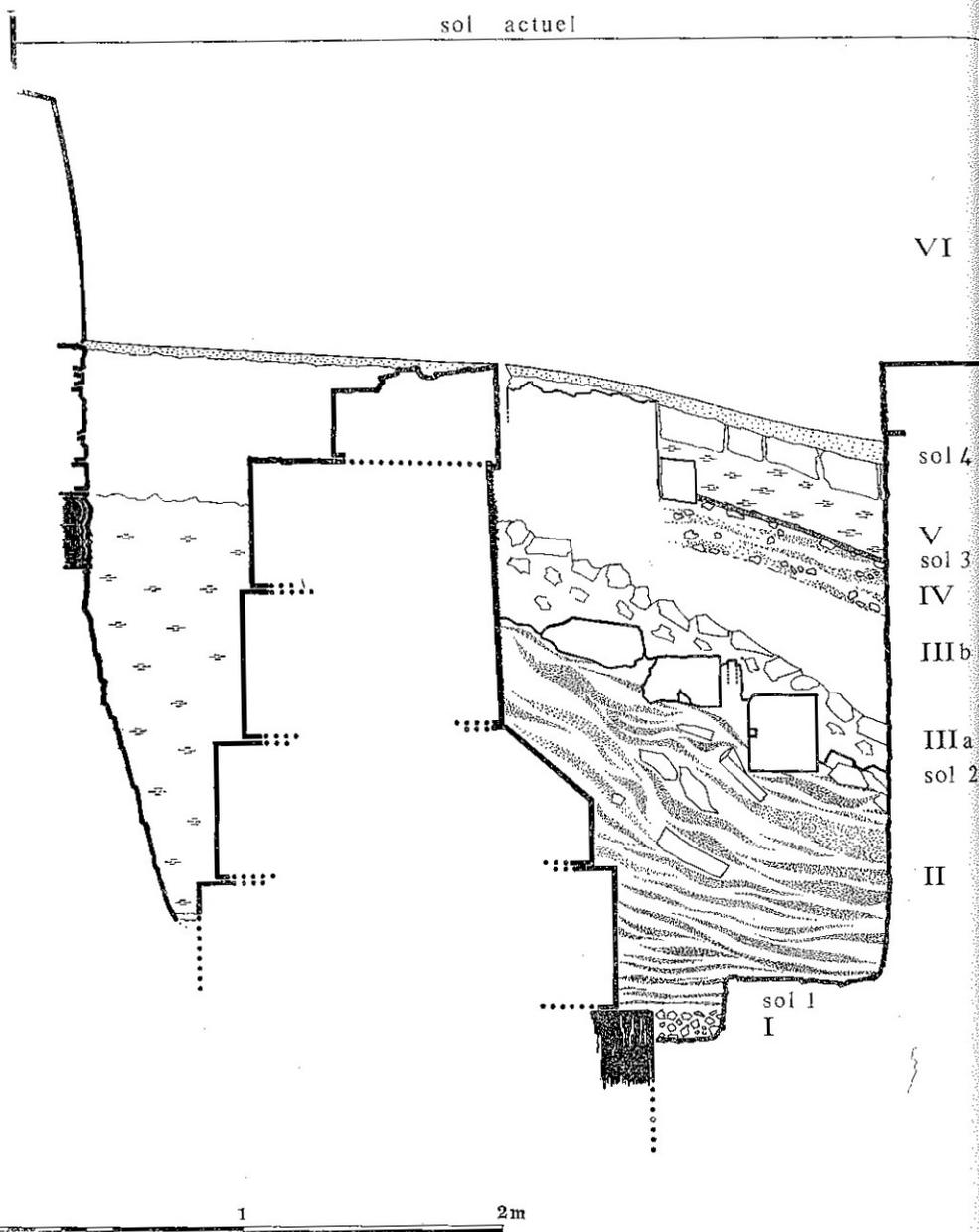


Fig. 5. Dax. Fontaine Chaude. Coupe du sondage n° 2

vert, taillées en lamelles ou en poinçons, dont la présence et la fonction demeurent inexplicées.

On dispose d'un certain nombre de jalons d'ordre chronologique pour situer l'époque de cet envasement. Onze monnaies ou objets monétiformes ont été recueillis dans le sondage exigü pratiqué dans cette couche. On trouvera en annexe l'étude numismatique réalisée par MM. D. Nony et J.-L. Tobie. Elle permet de définir une fourchette chronologique étroite, située entre les années 364 et 375, qui doit donc cor-



Fig. 6. Dax. Fontaine chaude. Sondage n° 2, couche II. Nappe de sables et matériaux divers accumulés dans le bassin antique, contre la paroi sud-ouest.

respondre à la période d'envasement du bassin que nous connaissons. Il faut sans doute considérer cet envasement comme le signe d'une époque de désordre et de moindre prospérité, car on peut imaginer sans risque que les dépôts de sable devaient être périodiquement enlevés à l'origine, pour éviter l'engorgement complet du cratère (14). On remarquera que les trois premières de ces monnaies ont été recueillies sur le ressaut formé par la saillie de la première assise calcaire.

D'abondants tessons de céramique se trouvaient associés à ces monnaies et dispersés jusqu'au fond du bassin. Ils appartiennent en majorité à des vases en céramique commune grise et noire ; on peut se demander si, dans certains cas, cette coloration n'est pas due à l'action chimique des eaux thermales plutôt qu'à une simple cuisson réductrice. Ce sont essentiellement de petites cruches à lèvre triangulaire (15) et quelques assiettes et plats, parfois d'assez grandes dimensions (voir fig. 7). Quelques tessons sont ornés d'un décor peigné.

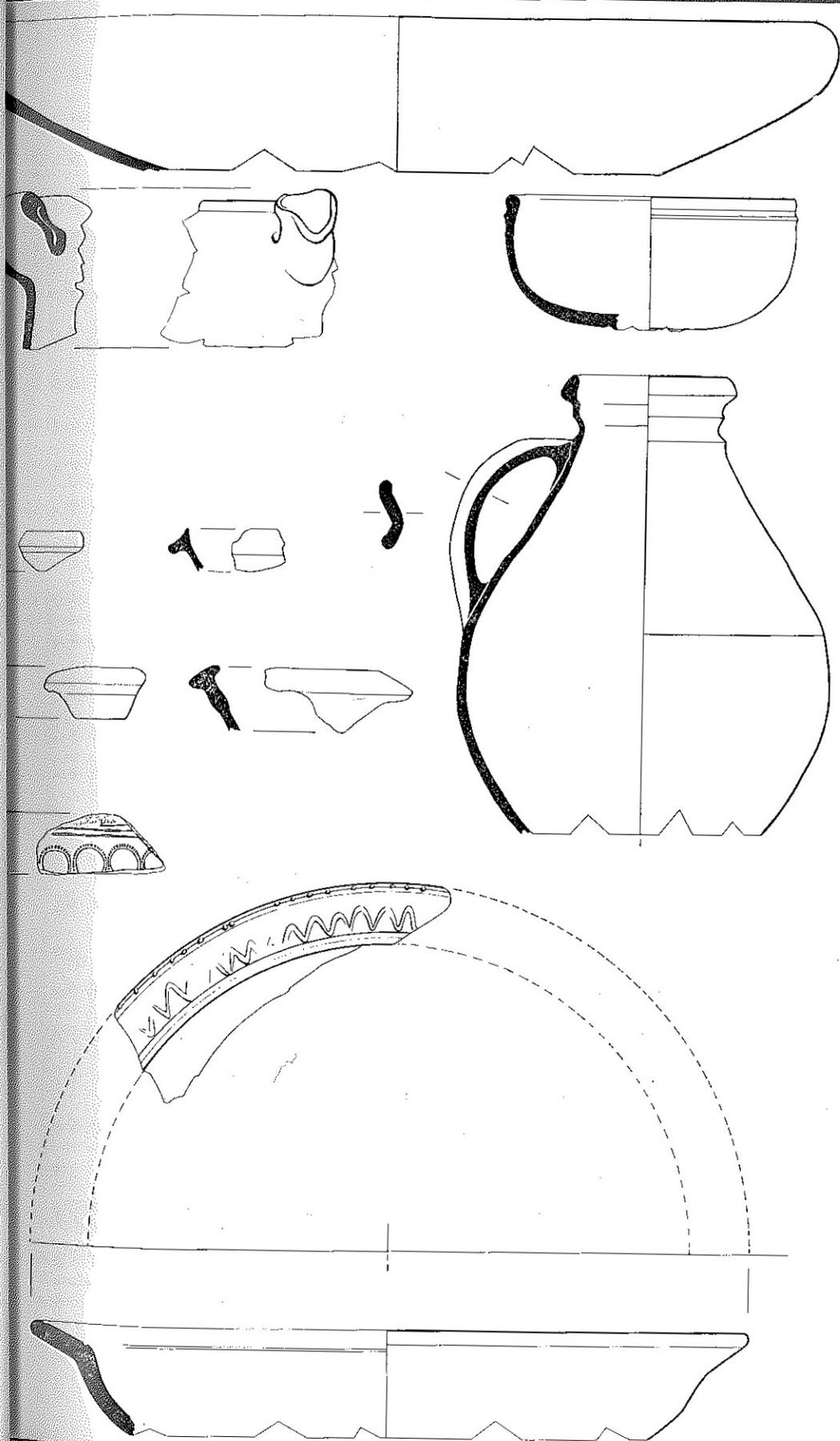
Il est intéressant de constater la présence, pratiquement au même niveau que celui des premières monnaies, de plusieurs fragments de vase de céramique estampée tardive, dont il est possible de restituer les formes : grand plat à marli portant un décor ondé, de forme Rigoir 1 (fig. 7) ; assiette à panse hémisphérique de forme Rigoir 4 ; petit bol à décor de rouelles et de palmettes (?) de forme Rigoir 6 (fig. 7).

La datation de ce type de céramique s'accorde fort bien avec celle que nous suggèrent les trouvailles monétaires du sondage, l'essor de cette production étant habituellement situé à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle. La concordance de ces indications chronologiques est d'autant plus significative qu'elle intéresse des « fossiles directeurs » découverts dans une couche homogène, formant un véritable milieu clos, isolé des couches stratigraphiques supérieures du terrain par l'installation d'un escalier venant buter contre le mur du

(14) A l'occasion d'un assèchement partiel de la source, en 1880, on estima à plus de 400 mètres cubes de volume de boue à enlever pour nettoyer « le gouffre » ; voir Docteur GARRIGOU, *Etude sur la Source « Nêhe », dite Fontaine Chaude de Dax*, rapport inédit, p 7.

(15) Ces petits vases gris, à lèvre triangulaire, appartiennent à un type connu et bien daté : présents dans les Pyrénées-Atlantiques, à Saint-Jean-le-Vieux, Salies-de-Béarn, Sault-de-Navailles, ils apparaissent sur ces sites dès la seconde moitié du II^e siècle ou le début du III^e siècle (renseignements dus à M. J.-L. Tobie).

Fig. 7. — Fontaine chaude. Céramique commune gallo-romaine et céramique estampée tardive (Dessins C. Jourdain - Prades). Echelle 1 : 2,75



bassin. Epaisseur moyenne de la couche : 1,50 m contre le mur à 1,00 m en direction de la source.

Sol n° 2 : Il s'agit en fait d'un escalier, dont subsistent trois marches sur les cinq qu'il devait comporter à l'origine. A partir de fragments de pierre blanche, — éclatés, mais demeurés en place —, on restitue en effet les deux degrés disparus qui permettaient d'atteindre le sommet arasé du mur du bassin. Cet escalier, établi directement sur le sable de la couche sous-jacente (voir fig. 8), est construit à partir de matériaux de remploi : la marche inférieure notamment est constituée d'un linteau de marbre gris (long. : 1,96 m, section : 0,28 m x 0,30 m) intact, où sont restées bien apparentes, à chaque extrémité du bloc, les mortaises destinées à recevoir les agrafes métalliques fixant le linteau aux piedroits et, au centre, celle où s'ancrait le pêne. Fragments de *tegulae* et mortier rose forment la contremarche du second degré, lui-même composé de blocs de calcaire tendre, sommairement juxtaposés. De la troisième marche ne subsiste qu'un gros élément de calcaire, pourvu d'une mortaise ; il était manifestement déplacé, sans doute par suite de la démolition des marches supérieures.

Au pied de l'escalier s'amorce un empierrément compact, mêlé de quelques débris de *tegulae* ; faut-il y voir une tentative de fixation du sol instable qui descendait vers la source et qui devait bloquer les dernières marches de l'escalier ?

Couche III a : Accumulation de matériaux antiques de démolition (moellons, *tegulae*, briques, mortier, etc.) recouvrant et englobant l'escalier. Epaisseur moyenne : 0,15 m à 0,30 m selon l'endroit.

Couche III b : Remblai de terre meuble, mêlée de sable clair dans sa partie basse. Charbons de bois. Céramique atypique, très fragmentée, sans caractère antique évident. Un élément de bec verseur de cruche semble même annoncer les formes de bec ponté du haut Moyen âge (fig. 7). Les nombreux éléments de tuile recueillis dans cette couche sont souvent informes et très usés, mais sembleraient de facture gallo-romaine. Débris de bois, métal oxydé, faune en abondance, donnent l'impression de se trouver en présence d'un véritable dépotoir. Epaisseur moyenne : 0,45 m.

Couche IV : Sable fin, pulvérulent, de même nature que celui de la couche II, mêlé à d'abondants fragments de tuile canal et à de nombreux moellons de calcaire blanc coupé



Fig. 8. Dax. Fontaine Chaude. Sondage n° 2. Sol n° 2. Escalier composé d'éléments d'architecture antique remployés.

de noir. Comme on constate, d'autre part, que les tessons de céramique qui s'y trouvent présentent la même usure et les mêmes altérations que le mobilier des strates les plus profondes, on peut, avec vraisemblance, lui prêter la même origine : Très riche en faune (déchets d'alimentation, escargots, etc.), cette couche illustre bien le rôle de dépotoir que le cratère de la source semble avoir joué à toute époque (16). En ce qui concerne la période de formation du remblai, on dispose d'une seule indication fournie par un fragment de cruche portant un départ d'anse à décor digité, attribuable à l'époque médiévale, datation que ne contredisent pas les caractéristiques générales des autres tessons recueillis dans le même contexte. Epaisseur moyenne : 0,20 m.

Sol n° 3 : Mince strate, de couleur brun-noir, résistante, formée de multiples petits éclats de tuile, de gravats, d'ossements d'animaux, etc. Son profil suit la pente générale de la couche IV. Pas d'éléments de datation. Ce sol est lié à l'épaulement de la maçonnerie de plan angulaire, venue s'appliquer contre l'exhaussement du mur du bassin antique. Dans la zone la plus proche de l'épaulement, le sol est à peu près uniquement constitué de mortier rose plus ou moins désagrégé. Epaisseur moyenne : 0,05 m.

Couche V : Argile verdâtre, très homogène, sans aucun autre élément de remblai. Seuls quelques tessons de céramique sont inclus dans la couche ; issus notamment de grands récipients et de cruches de fabrication locale ou régionale, ils pourraient n'être pas antérieurs au XVII^e siècle. Cet apport délibéré d'argile peut s'expliquer par la nécessité, pour les bâtisseurs de 1814, de niveler le fond du cratère afin d'y installer la chape de mortier qui devait constituer le fond du bassin. Epaisseur moyenne : 0,20 m.

Sol n°4 : Mortier rosé dur, recouvert d'un enduit étanche de chaux grasse. Une fissure suit la crête du mur de tradition antique arasé ; elle résulte de l'amincissement du mortier à cet endroit. Cette faiblesse initiale du sol s'est trouvée accentuée par le tassement du sous-sol, dans la zone du cratère, tassement aisément perceptible par l'affaissement prononcé du fond du bassin en direction de l'ouest, malgré la présence d'un lit de fondation en moellons très durs sous le mortier. Il semble

(16) Docteur CARRIGOU, *Etude*, p 6 ; et voir ci-dessous couche III b pour une époque antérieure.

bien qu'on saisisse ici l'existence d'un phénomène constant de glissement des terrains vers le centre du cratère. Epaisseur moyenne : 0,05 m.

Couche VI : Remblai homogène de sable jaune, apporté en 1962 lors du réaménagement du monument moderne et de la construction du bassin visible aujourd'hui. Epaisseur moyenne : de 1,20 m à 1,40 m.

CHRONOLOGIE RELATIVE DES ETATS DU BASSIN

En s'appuyant essentiellement sur les données du second sondage, on peut distinguer, de façon schématique, les étapes suivantes dans l'évolution de la Fontaine Chaude :

1. Construction du monument antique en grand appareil, composé d'un bassin vraisemblablement entouré d'une terrasse artificielle. Le bassin devait déjà délimiter le pourtour du cratère naturel et retenir les terrains avoisinants.
2. Envasement progressif de ce bassin, qui se trouve partiellement comblé au plus tôt à la fin du IV^e siècle (couche II). L'arasement de l'enceinte architecturale doit être effectif dès cette époque.
3. Installation sommaire d'un escalier utilisant des matériaux de remploi. A partir du mur arasé faisant office de palier, il devait permettre aux usagers de la fontaine un accès commode à la nappe d'eau chaude, que l'accumulation des alluvions et des débris avait rejetée loin des bords du bassin (sol n° 2).
4. Démolition des marches supérieures de l'escalier et, simultanément, construction sur l'édifice primitif d'un mur de moindre importance.
5. Comblement progressif, peut-être dès la phase précédente, de la dépression subsistant à l'intérieur du bassin, qui doit servir alors de dépotoir (couches III a - III b).
6. Construction de la maçonnerie angulaire liée à l'aménagement d'un nouveau sol (couche IV et sol n° 3).
7. Arasement général des maçonneries antiques et médiévales ou post-médiévales. A l'intérieur du bassin, nivellement du sol par un apport d'argile (couche V) et, à l'extérieur, remblaiement au moyen de matériaux divers. Construction du bassin de 1814 et de son enceinte à claire-voie.

8. Réfection du bassin, exhaussé et de dimensions plus réduites ; comblement de la galerie périphérique ainsi créée (couche VI) et mise en place d'un dallage (1962).

Il serait bien audacieux, en s'appuyant sur quelques observations fournies par un sondage relativement étroit, d'affirmer que se trouve ainsi réglé le problème des origines romaines de la Fontaine Chaude de Dax. Cependant, on dispose désormais et pour la première fois, de vestiges *in situ* d'une installation antique, manifestement liée à l'existence d'un cratère, où jaillissait spontanément l'eau chaude, aujourd'hui encore captée et reçue dans un bassin.

Plusieurs particularités incitent à voir dans cette construction le bord d'un bassin de caractère monumental : sa qualité architecturale (mur puissant aux blocs parfaitement joints), la présence sur la paroi soigneusement appareillée de concrétions semblables à celles du bassin de 1814, la nature des couches stratigraphiques accumulées contre cette paroi. Le fait que le fond du bassin soit représenté par un simple cailloutis damé, au lieu du béton au tuileau que l'on pourrait attendre, ne doit pas faire hésiter, puisqu'on peut bien supposer que les bâtisseurs avaient fondé la construction à un niveau nettement inférieur à celui de la surface de l'eau, ce qui devait assurer un remplissage permanent par le simple phénomène de résurgence. Quant au trop-plein du bassin, il était vraisemblablement canalisé en direction de l'Adour, comme c'était encore le cas au XVII^e siècle.

La fouille n'a livré aucun objet susceptible de nous éclairer sur le mode d'utilisation de l'eau chaude à l'époque antique. L'importance du monument impose néanmoins l'idée du rôle éminent qu'a pu jouer la source au cœur de la ville romaine. Usage domestique, exploitation thermique sinon thérapeutique, culte des eaux sont autant d'aspects propres à justifier et illustrer la faveur exceptionnelle accordée à la Fontaine dès l'antiquité, et sans doute même bien avant la conquête romaine.

Les indices chronologiques recueillis dans le second sondage (monnaies du Bas-Empire, céramique estampée tardive, céramique commune) ne représentent qu'un jalon de son histoire et nous indiquent simplement que la fondation de l'édifice a toutes chances de se situer dans le courant du III^e siècle, si l'on retient la datation la plus ancienne, fournie par les petites cruches de céramique grise à lèvres triangulaire. De toute façon, aucun témoignage matériel du I^{er} ou

du II^e siècle n'a été recueilli, les deux objets monétiformes éventuellement datables de cette époque ayant circulé trop longtemps pour qu'on puisse tenir compte de la date de leur émission. Dans ce cas, rien ne s'opposerait à ce que l'on attribue à l'époque sévérienne l'édification du monument des eaux découvert en 1976 sous la fontaine chaude : toute la Gaule, en effet, connaît alors un extraordinaire mouvement de construction, caractérisé par le goût du colossal et des matériaux gigantesques ; la fontaine romaine de Dax en fournit un nouvel exemple.

Ceci dit, nous ne serions pas nécessairement devant le premier état d'aménagement du site naturel. Etant donné l'avantage inhabituel et précieux que représentait, tant pour l'usage collectif que domestique, le jaillissement d'une eau spontanément chaude, il serait étonnant que cette source n'ait pas été connue et exploitée — sinon aménagée — avant l'époque des Sévères. D'ailleurs, l'étymologie même de son nom — la Nêhe — serait, pour certains, d'origine pré-romaine (17). De même que ses variantes (par ex. Nez, Nées, Nay, etc, dans les Pyrénées), ce terme indigène serait lié au contexte des sources et des cours d'eau, et, partant, au domaine des divinités aquatiques considérées comme génies tutélaires. Ce serait bien le cas pour la Fontaine Chaude, dont le phénomène singulier pouvait apparaître aux populations primitives comme une manifestation surnaturelle et divine.

Toutefois, la prudence s'impose : ces considérations étymologiques déjà anciennes vaudraient la peine d'être reprises et approfondies ; mais en attendant, nous ne possédons aucun argument solide en faveur ou contre l'hypothèse séduisante qui voudrait établir la Nêhe de Dax, comme divinité topique de la source d'eau chaude.

Par contre, et d'un autre point de vue, les récentes découvertes pourraient fournir d'utiles éléments à de futures recherches sur l'urbanisme de Dax gallo-romain.

Un dernier enseignement nous est en effet apporté par cette découverte, ou plutôt un dernier problème : celui du changement radical d'orientation que l'on observe entre le plan du monument antique et celui de l'édifice actuel. Si l'orientation générale de ce dernier n'a jamais jusqu'à présent soulevé de trop grandes questions — encore que sa forme



(17) Voir *Bull. Soc. Borda*, 1887, p 153-156.

trapézoïdale mériterait pour le moins quelques réflexions — c'est qu'il semblait s'inscrire naturellement dans l'évolution logique d'un hypothétique monument gallo-romain, inséré dans le quadrillage urbain du *castrum* du Bas-Empire. Avec la découverte de 1976, on s'aperçoit que l'orientation du bassin primitif qui vient d'être mis au jour ne répond absolument pas aux lignes directrices de l'urbanisme du *castrum* ; ce qui amène, comme on le voit à Bordeaux ou à Périgueux pour ne citer que des villes proches, à formuler l'hypothèse d'un changement d'urbanisme entre le Haut et le Bas-Empire, c'est-à-dire entre la ville ouverte et la ville fermée.

On a vu que l'édification de la Fontaine avait de sérieuses chances de remonter à l'époque des Sévères ; dans ce cas, étant donné l'aspect imposant des vestiges architecturaux, il apparaît que la source et surtout l'ensemble monumental qu'elle avait suscité, occupaient une place essentielle et privilégiée dans le complexe urbain du Haut-Empire : le bassin de la Fontaine Chaude se présenterait bien, dès cette époque, comme un monument public, c'est-à-dire comme l'un des éléments essentiels du schéma directeur du plan urbain.

En ce domaine, la suite des recherches est toute tracée : il faudra tenter de regrouper sur deux schémas distincts, l'un de la ville du Haut-Empire et l'autre du *castrum*, toutes les trouvailles susceptibles de confirmer les orientations générales de chaque urbanisme. On pourra ainsi vérifier l'emplacement et les axes du bassin gallo-romain dans la ville ouverte ; ou bien, si cette hypothèse s'infirmerait, il faudrait rechercher, — peut-être dans la présence même de la source chaude —, la raison de l'anomalie d'orientation qui serait ainsi dénoncée. On peut souhaiter que la ville de Dax nous offre d'autres occasions de compléter rapidement ces premières révélations, afin que soient levées quelques-unes des énigmes encore attachées à la naissance de son monument le plus célèbre.

Brigitte WATIER et Marc GAUTHIER

ETUDE DES MONNAIES DE LA PISCINE CHAUDE A DAX

Parmi les 11 objets monétiformes livrés par ce sondage, deux peuvent difficilement être considérés comme des monnaies. Deux autres disques de métal extrêmement frus-

tes pourraient être, l'un, un *as* ou un *dupondius* du Haut-Empire, mais l'on peut hésiter à assimiler l'autre, quoique de même module, aux sesterces de la fin du 1^{er} et du début du II^e siècle ap. J.-C.

Il demeure donc 7 petits bronzes du IV^e siècle, dont 6 ont pu être rapprochés de types connus (1) ; un seul trop corrodé peut être daté avec moins de précisions.

Constance II et Constans : trois monnaies du type Fel Temp Reparatio au guerrier perçant de sa lance un cavalier tombé (2) ; la fourchette chronologique proposée est 346-361 ; les petits modules, comme c'est le cas ici pour l'une d'elles, appartenant plutôt à la fin de la période, ainsi que les imitations qui débordent peut-être même ce cadre chronologique.

Constance II pour Julien César : deux monnaies du type Spes Reipublicae : l'empereur en habit militaire (ou *Virtus*) debout, de face, tête à gauche, tenant globe et lance, type frappé dans tout l'Empire, comme le précédent, durant la période 355-361 (3).

Valentinien ou Valens : une monnaie porte au revers la Victoire allant à gauche, tenant couronne et palme. On peut hésiter entre : Gloria Romanorum, propre à Trèves en 364/5 et 375 (4) et : Securitas Reipublicae, frappé dans tout l'Empire en 367-375 (5).

Enfin, une monnaie non déchiffrable à rapprocher des émissions d'entre 330/380.

Ce lot peut être daté entre 364 et 375, antérieurement aux importantes frappes de Théodose, qui débutent vers 390. Mais l'on ne saurait perdre de vue que ces émissions sont pratiquement les seules à circuler au V^e siècle.

Daniel NONY et Jean-Luc TOBIE

(1) L'on se référera à l'ouvrage de P.-V. HILL, J.-P.-C. KENT et R.-A.-G. CARSON, *Roman Bronze Coinage A.D. 324-498*, Londres, 1960.

(2) *Id.*, p. 41.

(3) Plusieurs émissions, *id.*, pp 47, 50, 55, 60, 67, 73, 77, 78, 83, 87, 92, 97, 100, 103, 109.

(4) *Id.*, p 47.

(5) *Id.*, p 109. On peut aussi consulter PEARCE, vol. IX (1933) *Valentinian I - Theodosius I*, du *The Roman Imperial coinage*, de H. MATTINGLY, C.-H.-V. SUTHERLAND et R.-A.-G. CARSON, p xvii-xviii pour ce dernier type.